Les subsides

Je recommande instamment au gouvernement, au ministre d'État chargé des Affaires urbaines, au ministre des Transports et à d'autres qui travaillent dans les ministères à l'application de programmes directement reliés à la question à l'étude de continuer à mettre au point de bons programmes destinés à accroître et à améliorer la quantité de logements satisfaisants au Canada. Nous sommes parmi les plus avancés au monde. Continuons dans cette voie, et essayons de répondre aux besoins des Canadiens qui sont encore en quête de meilleurs logements.

Des voix: Bravo!

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je parle tellement souvent pendant l'arrière-soirée que je vois qu'il ne me reste que sept minutes.

J'aimerais d'abord féliciter mon collègue, l'honorable représentante d'Ottawa-Carleton (M^{me} Pigott), d'avoir présenté une motion tout à fait pertinente, vu la situation actuelle, puisqu'elle condamne le gouvernement pour n'avoir pas satisfait les besoins critiques en matière de logement. Nous connaissons tous l'importance de la question.

J'aimerais consigner deux citations au compte rendu, monsieur l'Orateur. La première provient du groupe d'étude de la pauvreté, division de la Mission au Canada, Église Unie du Canada. Le groupe d'étude a tiré notamment la conclusion suivante:

Il ne fait aucun doute que le logement est encore une source d'inquiétude, de malaise et de tension sociale au Canada.

Le groupe d'étude dit ensuite:

Une politique du logement devrait se fonder solidement sur la manifestation générale d'une bonne volonté de la part des différents niveaux d'administration, ce qui leur permettrait à tous d'accepter sans exiger d'excuses la nécessité d'une politique d'initiative, de participation et de supervision gouvernementale permanente visant à l'expansion des logements sociaux.

Le rapport se termine par la déclaration suivante:

On doit abattre l'obstacle que constitue la répartition des compétences. Nous faisons appel à tous les niveaux de gouvernement pour qu'ils accordent une importance centrale au logement à l'intention des personnes à revenus faibles, et à la création de programmes de logement sociaux à long terme dont le financement soit bien prévu au budget, partout au Canada.

On dirait qu'on a oublié qu'il y a des pauvres au Canada aujourd'hui. Il y a dix ans, cinq millions de Canadiens vivaient dans la pauvreté, comme l'a indiqué le cinquième rapport annuel du Conseil économique du Canada. Depuis, il y a eu un Livre blanc sur la sécurité du revenu, un document de travail sur la sécurité sociale, un comité sénatorial sur la pauvreté et une étude fédérale-provinciale de la sécurité sociale qui a duré trois ans; cependant, il y a encore cinq millions de personnes qui vivent dans la pauvreté.

Je pense que le ministre citait un extrait d'un discours prononcé par M. R. V. Hession, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, devant le Conference Board le 22 septembre quand il a parlé du nombre de gens vivant dans des logements qui n'avaient pas de toilettes, d'éviers, de plomberie ou d'isolation, et a mentionné le chiffre de 5 p. 100. Nous nous préoccupons du sort de ces gens parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'acheter quoi que ce soit. Nous avons de bons programmes comme PAAP, PAQ et PAREL, mais ils n'aident pas ceux qui en ont le plus besoin. Le gouvernement ne semble pas se rendre compte que le programme PAQ est administré par les provinces et que les municipalités mêmes qui en ont besoin n'ont souvent pas les moyens de s'en prévaloir.

La ville de Stephenville à Terre-Neuve a obtenu une subvention de \$400,000 en plus de prêts que lui a consentis la province et a fini par devenir la troisième municipalité à Terre-Neuve à être désignée comme région PAQ où les gens à faible revenu puissent aussi profiter du programme PAREL. J'ai reçu une lettre du conseil de ville de Stephenville où l'on me dit qu'elle n'est pas en mesure d'accepter le poids supplémentaire d'un prêt de \$400,000 et n'a pas l'intention de placer la ville dans une position où l'État, fédéral ou provincial, serait obligé de venir la rescaper. Ce sont des gens fiers, monsieur l'Orateur, mais ils ne peuvent rien pour les gens qu'ils sont censés servir. La ville a récemment perdu une industrie qui fournissait 2,100 emplois. Dans les municipalités rurales, la pauvreté est souvent un stigmate social.

L'ancien secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Ouellet) était d'accord avec moi et il a répondu à mes questions à plusieurs reprises au cours des débats d'ajournement. Comme je l'avais dit bien des fois avant. le programme PAREL est un programme fantastique, mais les régions doivent être désignées par les provinces et il n'y a pas suffisamment d'argent pour aider ces gens. Lorsqu'on en demande davantage, le gouvernement invoque les mesures d'austérité. Toutefois, il accorde quand même 1.4 milliard de dollars pour un programme d'isolation thermique. Ce programme s'adresse à beaucoup de gens, mais ceux qui ont un faible revenu n'ont pas \$500 à dépenser pour bénéficier de la subvention de \$350. Ces gens ne s'inquiètent pas de savoir si ce montant est imposable ou non, car ils ne payent pas d'impôts de toute façon. Et s'ils ne payent pas d'impôts, c'est parce qu'ils ne gagnent pas suffisamment d'argent.

Le gouvernement a publié un dépliant jaune qui me rappelle les vieilles bandes dessinées. Il s'intitule «Rénovez votre maison avec l'argent du gouvernement fédéral». Celui qui ouvre le dépliant n'y voit que belles couleurs et belles images. Le dépliant raconte qu'on peut faire tout ce qu'on veut et toucher jusqu'à \$3,750 pour rien. N'est-ce pas merveilleux. Même ceux qui touchent un revenu annuel de \$11,000 peuvent recevoir jusqu'à \$750 en subvention. Pourquoi avions-nous besoin de ce programme d'isolation thermique des maisons? Partout au Canada des gens vivent dans la pauvreté. Ils ne peuvent pas se permettre d'isoler leurs maisons. Ce programme PAREL répondra à tous les besoins: il permet de remettre en état murs, toit, contre-fenêtres, escaliers, marches, porche, vérandas, tuyauterie, fils électriques, système de chauffage, lambourdes, fondations et sous-sol. Le programme permet également aux intéressés de faire poser des matériaux isolants si nécessaire.

En ce qui concerne les personnes qui ont des revenus modiques, voyons un peu ce que les divers ministres font pour alléger leur sort. Lorsque l'actuel ministre de la Défense nationale (M. Danson) était ministre d'État aux Affaires urbaines, sur son aimable initiative et sur celle du ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald), le gouvernement a donné à Terre-Neuve \$40,000 pour effectuer une enquête. Naturellement, le gouvernement a reconnu que les maisons des anciens combattants de Terre-Neuve avaient besoin de réparations, mais que leurs propriétaires n'avaient pas de quoi les payer. Une enquête de ce genre, il faudrait en faire une sur l'ensemble du territoire, pour toutes les maisons des anciens combattants, y compris celles des veuves d'anciens